



Dois je faire constater l'abandon de domicile

Par **femmedemunie**, le 10/07/2018 à 09:18

Bonjour,

Je me suis faite opérée en mai dernier d'une très lourde opération 8 jours avant cette intervention mon mari a décidé de quitter (croyez moi qu'il ne m'a pas du tout respectée lorsqu'il est parti)

en évoquant qu'il en avait marre que je sois malade (il s'avère en fait qu'il est parti car il a une maîtresse que je connais que je considérais comme une amie - il me l'a avoué - à priori cette relation dure depuis un moment c'est ma voisine de campagne sa chambre donne sur notre terrain et elle a un droit de passage pour aller dans son jardin il part donc et est parti pratiquement tous les week-end depuis que je suis opérée la rejoindre il me dit qu'il fait ce qu'il veut qu'il n'est plus mon mari et qu'il ne me doit rien) J'ai bien sûr été abasourdie par cette nouvelle. Il est revenu ensuite au domicile conjugal lorsque je me suis faite opérée jusqu'à ma sortie d'hospitalisation fin juin (pour s'occuper de nourrir nos animaux). Il est ensuite reparti vivre chez sa mère à ma sortie d'hôpital il a l'intention de prendre un appartement en septembre non loin de notre domicile pour pouvoir vivre sa vie avec son nouvel amour) J'ai été admise en hôpital de jour. est reparti vivre chez sa mère à ma sortie d'hôpital (j'ai eu de très nombreuses opérations du dos) Je suis invalide à 80% et en invalidité catégorie 2. Mon mari ne m'a que très peu visitée pendant mon séjour à l'hôpital. Il est très pressé de vivre sa nouvelle vie avec son nouvel amour et me dit qu'il faut vite divorcer. Il a d'ailleurs déjà fait estimer notre maison de campagne me dit qu'il faut faire vite (c'est un bien en indivis nous sommes mariés sous le régime de la séparations de bien et il reste encore un crédit sur la maison) Il a toujours les clés de l'appartement m'a fait un plein de courses lorsque je suis rentrée. Et il vient de temps en temps mais est souvent très énervée. Je lui demande de me laisser me remettre de tout ceci avant d'entammer quoi que ce soit. Et lui dit qu'il est toujours chez lui. Je suis complètement démunie. Pour le moment c'est moi qui paye pratiquement toute les factures (eau edf taxe d'habitation depuis de nombreuses années d'ailleurs car il

avait plutôt tendance à être très dépensier et ne pas me donner d'argent (de plus il buvait beaucoup il boit toujours d'ailleurs) (ils me disait ton argent est mon argent de toute façon on finira nos jours ensemble t'inquiète pas) Nous n'avons pas de compte joints mais des comptes séparés. Il est à son compte a ouvert et fermé de nombreuses fois ses entreprises. J'ai même payé des dettes professionnelles qu'il avait alors que je n'aurais pas du (vu notre statut matrimonial) Il s'est remis AE depuis octobre 2017. Pour le moment je ne sais pas quelle démarche entreprendre pour me couvrir car je ne suis pas très bien physiquement Pour info nous avons 29 ans de vie commune et tout s'est envolé en deux minutes. Mon post peut paraître un peu décousu et j'en suis désolée car je sais que je suis sur un forum juridique mais j'ai avant tout besoin de conseil pour ne pas me laisser bafouer encore plus et surtout protéger mes intérêt au mieux Merci par avance aux personnes qui pourront me répondre. et encore désolée si mon post semble peu clair. Mais je suis prête à vous répondre si vous avez des questions à me poser.

Par **joss38**, le **10/07/2018 à 16:06**

bonjour. pour résumer votre mari fait des va-et-vient entre chez vous et votre voisine et il veut divorcer. voyez rapidement un avocat et l'assistante sociale de votre mairie pourra vous aider éventuellement

Par **femmedemunie**, le **10/07/2018 à 16:58**

Bonjour

Merci pour votre réponse en fait mon mari pour résumer est parti le 5 mai chez sa mère je me suis faite opérer le 8 (hospitalisée jusqu'au 27/06) il est venu me voir de temps en temps à l'hôpital mais la plupart du temps était chez sa maitresse le wee-end. Il passe chez moi aussi de temps en temps mais a réintégré vis pour le moment chez sa mère. Il va aussi chez la fille de sa maîtresse quand elle vient en région parisienne. Et il veut prendre un appartement en Région parisienne (je connais le lieu) à partir de septembre. Je voulais savoir à quel moment était le plus judicieux de faire constater cela oui bien sûr il est pressé de divorcer.

Merci à vous

Femme démunie